

# Bilan mi-mandat 2014/2017

*Il est toujours délicat de se livrer à l'exercice de l'auto évaluation. Nous avons donc pris le temps avec l'ensemble des élus de reprendre point par point l'état d'avancement de ce qui constituait notre programme électoral lors des élections de 2014. Ce mandat 2014/2020 s'inscrit dans la continuité du précédent mandat. Nous avons tenté d'être le plus objectifs possible et le document qui suit vous livre le résultat de cette séance de travail.*

*Ce bilan est bien évidemment à confronter avec votre ressenti, votre vision des choses et bien sûr à lire en ayant à l'esprit le contexte et ses évolutions depuis notre profession de foi de 2014 :*

*la Métropolisation, les baisses de dotations de l'état, la réforme des rythmes scolaires,...*

*Ces changements nous obligent à de nombreuses adaptations modifiant sensiblement l'action municipale.*

## SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

La solidarité intercommunale s'avère de plus en plus nécessaire en accompagnement des pratiques des habitants de notre commune sur le territoire métropolitain. Cette solidarité territoriale existe depuis bien longtemps sur notre secteur Sud de la Métropole. Nous continuons à porter cette volonté en nous associant à toutes les coopérations intercommunales, telle **la mise en réseau des médiathèques** de St-Erblon, Orgères, Laillé et Pont-Péan. **Un livret Séniors** a été créé avec les communes de Bourgbarré, Orgères et St-Erblon, nous poursuivons le travail avec Chartres-de-Bretagne autour de la petite enfance en proposant des places dans les structures chartraines et en réfléchissant à **un relais pour les assistantes maternelles intercommunal (RIPAM)**. Côté Transport, l'offre s'étoffe grâce notamment à l'arrivée de Laillé dans la métropole offrant de nouvelles rotations **et un nouvel arrêt au Bois Esnault**. Nous continuons à soutenir **le syndicat intercommunal de musique** Rive Sud en étudiant d'éventuelles synergies avec l'école Jean Wiener. **Le dispositif culturel Coup Double** entre l'espace Beausoleil et le Pôle Sud de Chartres permet d'étoffer l'offre de spectacles, tout en proposant des tarifs très attractifs.

## POURSUIVRE L'ÉVOLUTION MAÎTRISÉE DE NOTRE CADRE DE VIE

La demande pour venir habiter sur la Métropole Rennaise ne se dément pas, ce sont 4 500 logements nouveaux qui doivent être livrés chaque année pour y faire face, tout en sachant qu'un logement livré sur deux ne permet que le maintien de la population. La commune de Pont-Péan contribue à ce nécessaire accueil de population dans le cadre de la convention signée du Programme Local de l'Habitat. Ceci nous a amenés à créer ce que l'on appelle **une Zone d'Aménagement Concerté multisites** qui concerne les secteurs centre-ville, Bétuaudais, les Cormiers et l'entrée Nord de la ville (Cimetière). Vous avez pu assez largement prendre connaissance de ce projet à travers les publications du bulletin et/ou les diverses réunions publiques qui y étaient consacrées.

Le développement de la commune s'est accompagné de plusieurs **projets de voirie** et notamment de **pistes cyclables** en direction de Chartres et d'Orgères, la route de Laillé est en cours de réaménagement ainsi que la rue de la Cave Donjean. Tous ces travaux visent à mieux relier les divers pôles et quartiers de la commune.



Travaux route de Nantes en juin 2016

crédits

**L'extension de la mairie**, initiée sur le précédent mandat, a vu le jour fin 2015 permettant un meilleur accueil du public tout en améliorant les conditions de travail des agents et élus.



Extension de la mairie

crédits

**Une adaptation du restaurant municipal** s'est faite jour dès le début de ce mandat et les travaux d'extension/rénovation réalisés ont permis d'offrir une bien meilleure qualité du temps du déjeuner pour les enfants de l'école et de l'accueil de loisirs.



Restaurant scolaire

crédits

**De nombreux mobiliers urbains ont été ajoutés**, notamment des bancs, des poubelles, des distributeurs de sacs dans les secteurs de promenade. **Une amélioration de la signalétique** a été également réalisée.

Autre projet structurant aujourd'hui à l'étude est celui de **la réhabilitation de l'ancien bâtiment administratif de la mine** pour y accueillir la médiathèque, des espaces associatifs et d'évocation du patrimoine minier. Ce projet a, là encore, fait l'objet d'une très large et très dense concertation qui se poursuivra jusqu'à sa finalisation. Sur cette deuxième partie de mandat, il nous faudra réfléchir à l'avenue du Chemin Vert, la rue de la Rivaudière ou encore à la route de Nantes dans sa partie Sud.

## SOUTENIR LE DYNAMISME DE LA VIE LOCALE



La Mine en Fête en juin 2017

Notre commune est riche, d'un tissu associatif local des plus dynamiques, (26 associations réunissant 1372 adhérents) qui propose un dense calendrier d'évènements.

**Aussi nous travaillons avec les associations et le comité des fêtes afin de les aider dans leurs projets.**

La commune a accompagné la création d'une nouvelle association **des jardins partagés.**

En collaboration avec le comité des fêtes, la fête communale "**la mine en fête**" rassemble bon nombre d'associations et anime une belle journée de juin.

Le week-end **anniversaire des 30 ans de la commune** a été un moment fort et fédérateur pour la vie locale.

Les divers services communaux, l'espace Beausoleil de par sa programmation variée notamment, ou encore la Médiathèque avec ses actions multiples en faveur de tous les publics, contribuent à **créer du lien entre tous.**



Vestiaires de foot

Une autre particularité de la commune en terme de dynamique concerne le secteur commercial. Nombre de communes environnantes avaient vu leur centre ville se vider de leurs commerces, par chance il n'en est rien à Pont-Péan. Dans le droit fil des réflexions menées lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale au sujet de l'impérieuse nécessité de redynamiser les commerces des centres bourgs, **le projet de ZAC lié à la réurbanisation du centre de Pont-Péan prévoit la création de cellules commerciales en pied d'immeubles tout autour de la future place centrale** qui sera une extension au Sud du parking actuel. Cette offre nouvelle de commerces et de services ne manquera pas d'une part d'apporter une palette commerciale qualitative et d'autre part de renforcer la dynamique existante.

De plus **le marché dominical de Pont Péan** voit son nombre de visiteurs s'accroître et les commerçants apprécient ce marché vivant. Le dynamisme de notre commune se mesure également par **l'attractivité de notre zone d'activités.** Celle-ci date aujourd'hui de presque 10 ans et si la commercialisation fut longue à démarrer, aujourd'hui nous recevons régulièrement des prospects. Aujourd'hui il ne reste que 2 terrains à commercialiser.



Le trentième anniversaire de Pont-Péan

**La grille d'attribution des subventions** avait déjà été revue au cours du mandat précédent mais une actualisation s'imposait et le résultat semble convenir.

**L'extension des vestiaires de foot** au stade Joseph Cambert a été réalisée, ainsi que **des travaux d'aménagements au complexe Jacques Gourdaïs**, un système de sécurisation des accès par transpondeurs a été installé pour simplifier la gestion du bâtiment. **Le terrain stabilisé est en libre accès.** Ce qui permet aux enfants et habitants d'en profiter.



Marché



Par ailleurs **le projet de Zone d'Aménagement Économique métropolitaine à l'est de la quatre voies**, est mis à l'étude par les services de Rennes Métropole, afin de répondre à la demande des entreprises et participer au développement de notre ville-archipel. Ce seront près de 50 ha qui permettront l'établissement de nombreuses entreprises, de développer l'emploi local et de contribuer à l'essor de notre commune.

Nous savons ces équilibres fragiles, c'est pourquoi nous essayons de **travailler en lien avec les entreprises**, les artisans et commerçants pour prendre en compte leurs besoins. Une réunion s'est ainsi tenue le 10 octobre, qui sera suivie par d'autres temps d'échanges.

### AGIR POUR FAVORISER LES SOLIDARITÉS

Si le cadre de vie est important, le partage et la solidarité sont le ciment de notre société. **Nous sommes vigilants au budget du Centre Communal d'Action Sociale**, afin de répondre aux difficultés des uns et des autres et de conforter les actions à mener vers les personnes âgées, en situation de handicap mais aussi aidantes. En partenariat avec Clic All'ages et l'ASSIA, différentes actions ont été créées sur la commune comme, **le café des aînés, des conférences de sensibilisation à la conduite, à la sécurité ou sur l'équilibre, ainsi que des ateliers mémoires, tablettes numériques.**



Atelier tablettes animée par l'ASSIA

**Un atelier informatique** a récemment été créé permettant à tous de venir se former à cet outil, aujourd'hui incontournable dans beaucoup de démarches du quotidien.

De même, **la réflexion a été menée sur la création d'habitats adaptés aux personnes âgées ou en manque d'autonomie.** Grâce à ces travaux menés en concertation avec le CCAS et un groupe de volontaires, une solution est maintenant à l'étude et devrait se concrétiser par la création des futurs logements dans le centre bourg.



Aire de covoiturage

**Un nouvel ajustement des grilles tarifaires des services municipaux** a été réalisé afin de mieux prendre en compte les évolutions du paysage social de notre commune.

**De nouvelles demandes d'habitat se font jour, habitats partagés, habitats alternatifs**, nous mettrons à profit les aménagements à venir sur la ZAC multisites pour accompagner les personnes qui souhaitent se lancer dans ces types de projet. Nous donnerons l'information dès que les localisations et périmètres seront définis. Régulièrement la commune accueille **les gens du voyage** en itinérance, à ce jour les conditions qui leur étaient offertes restaient très précaires. Un terrain avait été identifié pour être aménagé en aire d'accueil, il doit être relocalisé car situé en zone humide. Aujourd'hui le futur site **sur la zone des Landelles** est arrêté et les travaux conduits par Rennes Métropole devraient débuter courant 2018 ou tout début 2019.

La solidarité passe également par les transports, **une aire de covoiturage** est maintenant disponible route de Nantes à côté de la médiathèque, une autre est à l'étude route de la Croix.

Nous constatons également une augmentation des déplacements à vélo, suite à **la création de nouvelles pistes cyclables d'un bout à l'autre de la commune.**



Pistes cyclables

Nous avons également mené **une étude détaillée sur les consommations énergétiques** du groupe scolaire « Lucie Aubrac » ainsi que celles des bâtiments du pôle sportif. Un plan d'investissement pluriannuel est en réflexion pour les budgets 2018, 2019 et 2020. Cette étude très poussée nous permettra d'engager les investissements les plus efficaces par ordre de priorité réalisables pour gagner en confort et en coût énergétique.

Le cadre de vie, c'est également **la santé et la prise en compte des enjeux de santé publique.** Chaque jour de nouvelles découvertes sont faites, de nouveaux risques sont découverts. Personne ne sait aujourd'hui quelles seront les normes environnementales de demain. Beaucoup de choses sont demandées au niveau des élus locaux, alors qu'il s'agit bien souvent de débats nationaux. Cependant, nous restons attentifs à ces problèmes. Nous continuons **d'aborder ces sujets en proposant des réunions publiques, des articles dans le bulletin.** La municipalité a à cœur d'informer ses usagers afin d'éveiller les consciences et ainsi changer les comportements, réduire l'utilisation de la voiture au profit du vélo pour les courts trajets, couper l'accès WIFI la nuit, éteindre les objets en veille...

En accord avec la législation, de nouvelles pratiques éco-responsables ont vu le jour au sein du service espaces verts de la commune. Afin de **supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires**, une désherbeuse thermique a été achetée. Et **une gestion différenciée des espaces verts publics** a été engagée.

En collaboration avec le syndicat intercommunal de restauration, un gros travail sur **l'alimentation bio et contre le gaspillage** a été mené. Au delà de l'aspect sanitaire, l'objectif de sensibilisation auprès des enfants est à souligner.

## ENRICHIR LE DIALOGUE CITOYEN

Comme vous l'avez constaté, nous continuons à nous rendre sur le terrain lors **des visites de quartiers**, mais également dès qu'un sujet le nécessite. Nous distribuons une invitation en amont puis un compte rendu est systématiquement réalisé, pour les personnes concernées. Un suivi plus rigoureux des requêtes a été créé à travers la main courante. C'est un outil qui permet de gérer tous les appels des concitoyens. Malheureusement nous constatons une baisse de fréquentation aux visites de quartier. Ce dialogue est important pour tout le monde. Nous souhaitons préserver ces moments d'échanges privilégiés.



Visites de quartiers

Pour les gros dossiers comme la rénovation du bâtiment de la mine, ou le PLUi, nous continuons à inviter par **tirage au sort** des Pontpéennaises et Pontpéennais, afin de solliciter de nouveaux participants aux décisions et actions locales. Nous considérons qu'il ne s'agit pas d'affaires de spécialistes, mais d'**appropriation des projets par l'ensemble de Pontpéennais**.

Difficile de faire l'unanimité sur tous les sujets. Nous avons constaté des désaccords importants sur les installations des compteurs Linky par exemple. Il nous faut sur ces sujets, **anticiper davantage le débat**. C'est ce que nous avons initié en ce qui concerne l'installation de l'antenne GSM dans la zone du Pont-Mahaut. D'autres sujets viendront comme l'installation des compteurs GAZPAR.

Nous organisons parallèlement plusieurs **réflexions de groupes**. Citons par exemple, la réhabilitation des parcs et aires de jeux sur la commune qui réunit des membres du conseil des sages, des assistantes maternelles et des jeunes du « Local Jeunes ».

**Le conseil des sages** a également travaillé concrètement sur plusieurs sujets, tels que des recueils d'opinions relatifs aux aires de covoiturages, la participation aux trente ans de la commune,...

**Le débat sur les rythmes scolaires** et la mise en oeuvre des Temps d'Animation Péri-éducative, amorcé dès 2013, a permis une participation active de tous les acteurs associatifs, éducatifs et municipaux en proposant des animations de qualité et des rythmes respectueux pour les enfants. La réflexion actuelle sur leur devenir est dans cette continuité, en concertation avec ces mêmes acteurs.



Projet «J'ai, 10 ans» des Champs Libres organisé par la médiathèque, dans le des Activités Péri-éducatives

## Conseil des sages Qui sont-ils ?

**Le conseil des sages, est une instance de Pontpéennais du 3<sup>ème</sup> âge qui s'intéressent à notre commune, qui ont le souhait d'œuvrer pour le bien commun.**

Ils répondent à des questions de la municipalité et s'interrogent sur le bien vivre ensemble dans notre commune. Ils observent le territoire et les gens. Ils réfléchissent à des propositions susceptibles d'intéresser toutes les générations, ciblées sur des problématiques de notre quotidien.

L'an dernier, le conseil des sages a effectué un travail d'observation des parcs en collaboration avec la commission espaces verts de la commune. Précédemment, il avait effectué une enquête d'évaluation des besoins en termes de mobilité. Ce qui est à l'origine de l'aire de covoiturage situé en face de la médiathèque.

C'est aussi le conseil des sages qui a pointé du doigt le problème lié aux déjections canines sur la voie publique. Pour y répondre la municipalité a installé des distributeurs de sacs de ramassage à des lieux stratégiques. Également, le conseil des sages avait émis le souhait de voir des toilettes publiques, celles-ci seront en services très prochainement au niveau du parking de l'église St Melaine.



Les membres du Conseil des sages présents lors de la réunion de septembre (de gauche à droite) : M. DELEAU, M. DAUVERGNE, Mme OGER (élue), Mme MONNIER, M. BOITARD, Mme CAILLIBOT, Mme RETHO, M. KERVEVAN, Mme CHEVALIER

Cette année la réflexion est axée sur un sujet culturel. Le conseil des sages étudie la possibilité d'installer une boîte à livres sur l'espace public. Un autre sujet qui relève de la citoyenneté a été évoqué dernièrement. Il s'agit du non-respect de l'usage des points relais de vêtements. Actuellement une quinzaine de personnes se réunit régulièrement avec deux conseillers municipaux pendant deux heures au plus, pour avancer sur les thèmes en cours et faire part de leurs observations. Il serait bon d'étoffer le groupe avec de nouvelles compétences et sensibilités, l'appel à candidatures du numéro précédent de cette revue reste ouvert.

### ■ Infos pratiques

N'hésitez pas à contacter soit l'accueil de la mairie (02 99 52 41 70) soit Annick Chevalier (06 70 31 01 32) qui anime le groupe cette année. Le conseil des sages sera ravi de vous recevoir à la prochaine réunion.